

Tremblay-en-France, jeudi 3 octobre 2024

Les objectifs de décarbonation du Groupe ADP validés par l'organisme indépendant SBTi

- ◆ Les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre que le Groupe ADP s'est fixés dans le cadre de sa feuille de route 2025 *Pioneers* ont été validés par l'organisme indépendant *Science Based Targets initiative (SBTi)*¹ ainsi que la cible 2050 : zéro émission nette sur toute la chaîne de valeur.
- ◆ Ces objectifs couvrent les émissions internes liées à notre activité aéroportuaire directe² (scope 1 et 2) et les émissions externes³, liées à l'activité aéroportuaire, incluant l'ensemble des entreprises intervenant sur la plateforme, et notamment les émissions avion au sol, et en phase de décollage et atterrissage, jusqu'à 3000 pieds (scope 3).
- ◆ Le Groupe ADP s'est ainsi engagé à réduire, pour les trois aéroports franciliens⁴ ses émissions directes de 68% d'ici 2030 et 90% d'ici 2035 par rapport à l'année de référence 2019, et les émissions des parties prenantes de 27,5% en 2030 et de 90% en 2050, soit une activité zéro émission nette de CO₂ sur toute la chaîne de valeur. Les émissions de gaz à effet de serre résiduelles seront compensées par des méthodes de séquestration.
- ◆ La validation de SBTi atteste que les objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre fixés par Groupe ADP sont compatibles avec l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris, décidés lors de la COP21 en décembre 2015, pour limiter le réchauffement climatique à +1,5 degrés.

« Cette validation de nos objectifs marque une étape importante pour le Groupe ADP dans la réalisation de notre feuille de route 2025 *Pioneers*. Toutes nos équipes sont engagées pour décarboner nos activités et pour y travailler avec tous les acteurs de nos plateformes aéroportuaires. Notre responsabilité est grande dans l'atteinte des objectifs de décarbonation de l'aviation, pour permettre notamment l'incorporation croissante de carburants durables et l'accueil d'avions plus sobres sur nos aéroports. » a déclaré Augustin de Romanet, Président-directeur général du Groupe ADP.

Pour les scopes 1 et 2, le Groupe ADP s'appuie sur un plan d'actions ambitieux qui vise notamment à réduire la consommation d'énergie, verdir les flottes de véhicules, ainsi que produire et utiliser des énergies décarbonées ou bas carbone.

Pour le scope 3, trois grands leviers sont actionnés pour la décarbonation des émissions externes et en particulier les opérations avions : mise à disposition d'équipements pour électrifier les opérations au sol, déploiement de nouvelles énergies et préparation de l'arrivée de l'avion à hydrogène.

DES AMBITIONS ELEVEES A L'ECHELLE DU GROUPE : OBJECTIF ZERO EMISSION NETTE SUR LES EMISSIONS DIRECTES (SCOPES 1 et 2)



1 Le Science Based Targets initiative (SBTi) est un organisme mondial permettant aux entreprises de se fixer des objectifs ambitieux de réduction des émissions, cohérents avec les dernières données scientifiques disponibles sur le climat. Cette initiative est le fruit d'une collaboration entre le Carbon Disclosure Project (CDP), le Pacte Mondial des Nations Unies, le World Resources Institute (WRI) et le World Wide Fund for Nature (WWF).

2 Emissions internes : chauffage et alimentation en eau et électricité des infrastructures, fonctionnement de nos véhicules...

3 Emissions externes : au sol (les accès et les opérations au sol) et les émissions des avions (décollage, atterrissage et le trajet complet de l'avion).

4 Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly, Paris-Le Bourget

A propos du **Groupe ADP**

Contact presse : Justine Léger, responsable du Pôle Médias et Réputation, +33 (0)1 74 25 23 23

Relations Investisseurs : Cécile Combeau +33 (0)6 32 35 01 46, Eliott Roch, +33 (0) 6 98 90 85 14 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP aménage et exploite des plateformes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2023, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 99,7 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly et 336,4 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2023, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 5 495 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 631 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny - 552 016 628.

www.groupe-adp.com